

CONTRAT FINANCIER AVEC L'OGEC MARILLAC 2022/2023 - Collège et Lycée

NOM et Prénom de l'élève : Classe :
 Date de naissance : Régime (*rayez la mention inutile*) : Externe / Demi-Pensionnaire
 Adresse :
 CP : VILLE : Date : / / 2022

FACTURATION ANNUELLE - Tarif externe

Participation Familiale	772,00 €	À régler à l'inscription	
Cotisation Ens Catholique	87,00 €	Frais de dossier (seulement à la première inscription)	50,00 €
Assurance U.N.P.E.C / HELIUM	20,20 €	Arrhes	
Assurance Globale	9,00 €		100,00 €
Association Sportive Marillac	6,00 €	* Les arrhes versées ne seront pas rendues si l'élève se désiste, démissionne ou quitte l'établissement suite à une décision disciplinaire avant la fin des cours de juillet.	
Association Parents d'Élèves	19,00 €		
Transport Pédagogique	22,00 €	* Les arrhes seront rendues si l'élève n'est pas accepté dans notre établissement.	
Frais périscolaires	16,00 €		
TOTAL EXTERNE	951,20 €		

Demi pension et Paiement de la facture annuelle

Demi Pension	Elle inclut les repas des lundis, mardis, jeudis et vendredis. Si des repas sont pris les mercredis, la carte doit être rechargée même pour les demi-pensionnaires. Le tarif de la cantine est forfaitaire et prend en compte les vacances scolaires et stages de septembre à juin. Vous trouverez le détail du tarif de facturation de chaque section dans l'annexe A. Les externes souhaitant manger au lycée doivent recharger leur carte avant d'aller consommer, au kiosque à l'accueil en espèces ou par chèque, ou par carte bancaire en ligne. Les tarifs sont de 6,50 € pour le repas self, et 4,79 € pour le repas snack. Une carte perdue doit être remplacée au tarif de 7 €.
Paiements de la facture annuelle	Par prélèvement : mensuels sur 9 mois, 180 € prélevés le 8 septembre, puis le restant est prélevé tous les 8 du mois jusqu'en mai. Une seconde date de prélèvement le 20 de chaque mois est possible, merci d'en faire la demande à Mme GERMA. Les prélèvements sont vivement recommandés. Tout changement de RIB doit être signalé au plus tard le 25 du mois précédent le prélèvement.
Les cotisations d'enseignement catholique et d'assurance sont dues même en cas de démission en cours d'année	Par chèques : le lycée doit recevoir, au plus tard le 17 octobre 2022, la totalité de la somme due en 1 ou plusieurs chèques (jusqu'à 7) en respectant l'échéancier annexe A, les chèques à l'ordre de "OGEC MARILLAC". En espèces ou par virements : vous devez vous acquitter de la facture annuelle sur un maximum de 7 échéances d'octobre à mars selon l'échéancier anexe A. Notre RIB figurera sur la facture annuelle. Pour tout chèque ou prélèvement rejeté, 10 € seront facturés pour frais bancaires et de gestion. Si vous bénéficiez d'une prise en charge, merci de joindre une confirmation de la part de l'organisme payeur. Les bourses pour les familles bénéficiaires étant confirmées fin novembre, les 3 premiers paiements sont à payer. Les paiements des mois de décembre à juin 2023 seront imputés des bourses trimestrielles reçues. En cas de non paiement supérieur à 3 mois, des frais de retard de 31 % seront ajoutés et à votre solde dû. Pour les départs en cours d'année, seule la participation familiale et cantine peuvent prétendre à un avoir, au prorata, et déduit du solde dû, sans retour des arrhes. Dans le cas où la facture ne serait pas soldée au 15 juin de l'année en cours, votre compte sera transmis à une compagnie extérieure de recouvrement pour le total dû, les frais de recouvrement seront à votre charge.

SIGNATURE(S)

En inscrivant votre enfant, vous vous engagez à régler la facture annuelle

En cas de difficultés, vous pourrez en toute confidentialité joindre Mme Delcher, attachée de gestion, par téléphone au 04 30 44 91 82, par e-mail : j.delcher@lpmarillac.fr, sur École Directe ou en personne.

En signant ce contrat, vous confirmez avoir pris connaissance des conditions, et vous vous engagez, si votre enfant est accepté dans notre établissement, à respecter l'échéancier de paiement en annexe A sous peine de frais de retard de 31 % et de frais de recouvrement si non paiement.

NOM et Prénom du payeur 1 : Adresse : Téléphone : Signature du payeur 1 : précédée de la mention "lu et approuvé" <div style="border: 1px solid black; padding: 5px; margin-top: 10px;"> Payeur à la hauteur de : 100% 50% autre : précisez </div>	NOM et Prénom du payeur 2 : Adresse : Téléphone : Signature du payeur 2 : précédée de la mention "lu et approuvé" <div style="border: 1px solid black; padding: 5px; margin-top: 10px;"> Payeur à la hauteur de : 50% autre : précisez </div>
Signature du chef d'établissement : <div style="border: 1px solid black; height: 40px; width: 100%;"></div>	Date de signature :